MUNICIPALITÉ

COMMUNE DE COPPET

Coppet, le 18 novembre 2026 (10.02/bb)

ADMINISTRATION
GRAND-RUE 65
CH-1296 COPPET
TÉL 022 960 87 00

Préfecture du district de Nyon
Rue Juste-Olivier 8
Case postale 1332
CH-1260 Nyon

Référendum « Non au projet d'un jardin-forêt »

Madame le Préfet, Monsieur le Préfet,

Nous vous informons par la présente que le référendum mentionné sous rubrique, contestant la conclusion du préavis municipal n° 01/2026-2027, a abouti avec un nombre de 336 signatures valables.

Par conséquent, nous vous laissons le soin d'en avertir le Département et de nous communiquer la date de votation prévue pour que la question suivante soit soumise au corps électoral : « acceptez-vous la décision du Conseil communal du 31 août 2026 qui a accepté le préavis n° 01/2026-2027 concernant la demande de crédit de CHF 173'000.00 pour la création d'un jardin-forêt sur le site du Chaucey ? ».

La présente communication est affichée ce jour au pilier public.

Conformément à l'art. 172 de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), le présent acte peut faire l'objet d'un recours déposé auprès de votre Autorité dans les 3 jours qui suivent sa notification. Cas échéant sont applicables les modalités et dispositions mentionnées aux art. 172 et suivants LEDP.

Dans l'attente de vos prochaines nouvelles dont nous vous remercions dès maintenant, nous vous présentons, Madame le Préfet, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
G. Produit

Le Secrétaire
B. Bertoncini

MUNICIPALITÉ DE COPPET — CANTON DE VAUD — LIBERTÉ ET PATRIE

Copie de la présente est adressée au Comité référendaire « Non au projet d'un jardin-forêt », case postale 10, CH-1296 Coppet

e-mail : administration@coppet.ch